

LES FRANÇAIS ET LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES GRANDES ENQUÊTES NATIONALES ET INTERNATIONALES. UN SOUTIEN FORT ET DURABLE

Frédéric Gonthier

Caisse nationale d'allocations familiales | « Informations sociales »

2015/3 n° 189 | pages 82 à 90

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-3-page-82.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales.

© Caisse nationale d'allocations familiales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les Français et la Sécurité sociale dans les grandes enquêtes nationales et internationales. Un soutien fort et durable

Frédéric Gonthier – politiste



L'efficacité de la Sécurité sociale est souvent l'objet de critiques dans les débats publics. Les grandes enquêtes d'opinion nationales et internationales montrent que les Français restent très attachés à leur système de protection sociale. Cette adhésion à la solidarité n'est pas une exception à l'échelle européenne. À rebours de ce que l'on appelle parfois le « consensus libéral » des élites européennes, les grandes enquêtes renvoient l'image d'un large consensus populaire sur les grandes fonctions de la Sécurité sociale.

Depuis le début des années 1980, l'État-providence et la Sécurité sociale sont confrontés à des critiques récurrentes, qui sont parfois devenues des lieux communs dans les débats politiques et les discours médiatiques. Pour certains, l'État-providence souffrirait d'une profonde crise de légitimité : la solidarité nationale fondée sur un système juridique de protection collective ne serait plus adaptée à la progression des valeurs individualistes (Rosanvallon, 1981). Pour d'autres, la société française serait minée par une défiance généralisée : les logiques étatistes et corporatistes, au cœur du modèle social national, contribueraient à affaiblir le civisme et la solidarité collective en institutionnalisant des différences statutaires entre citoyens (Algan et Cahuc, 2007). D'autres insistent davantage sur les conséquences dysfonctionnelles de la protection sociale pour l'économie : le développement de la Sécurité sociale entraînerait des demandes de prise en charge toujours plus importantes de la part des citoyens ; il y aurait alors une « surcharge étatique » (Crozier *et al.* 1975) qui tirerait vers le bas les performances économiques – surcharge dont le « trou de la Sécu » constitue une illustration tout aussi répandue que fantasmée (Duval, 2007).

Il est vrai que les transformations du marché du travail, l'allongement de l'espérance de vie, l'évolution des modèles familiaux ou l'effritement des solidarités de classe placent les États-providence européens face au défi de « nouveaux risques sociaux » liés à l'exclusion et à la précarité (Taylor-Gooby, 2005 ; Armigeon et Bonoli, 2006). Il est également avéré que la baisse des recettes publiques, le coût des prestations sociales et la pression fiscale renforcée

en période d'austérité se conjuguent pour entraîner des effets ciseaux qui mettent en tension tant la justice sociale que l'efficacité économique (Grobbon, 2014).

On peut néanmoins se demander si les Français sont sensibles aux discours pessimistes, et d'inspiration souvent libérale, sur la Sécurité sociale. La réponse à cette question est clairement négative : les grandes enquêtes d'opinion, qu'elles soient nationales ou internationales, donnent à voir une forte adhésion des Français à leur système de protection sociale. Mieux, alors que ce soutien pourrait être fragilisé par la crise économique, il ne semble pas vraiment entamé par la Grande Récession amorcée en 2007-2008, même si l'universalité des prestations est de plus en plus questionnée. On aurait d'ailleurs tort d'y voir une exception française : ce ne sont pas seulement les Français mais aussi une grande majorité d'Européens qui se révèlent très attachés à un État-providence capable de les protéger des risques sociaux.

La solidarité collective à l'épreuve de la crise économique

Les opinions des Français à l'égard de la protection sociale peuvent tout d'abord être analysées, à l'échelle nationale, par le biais du Baromètre social de la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (Drees), rattachée au ministère des Affaires sociales et de la Santé. Réalisée chaque année depuis 2000, cette grande enquête d'opinion met en lumière plusieurs facettes de l'attachement au système de protection sociale ⁽¹⁾. En premier lieu, la proportion des enquêtés qui trouvent normal que la France consacre un tiers du revenu national au financement de la protection sociale est élevée, de l'ordre de trois Français sur cinq en 2014. Cette proportion est en légère baisse depuis 2009, mais elle est plus forte aujourd'hui qu'en 2000.

Ensuite, les Français demeurent très attachés au caractère public et à la visée universaliste de la Sécurité sociale. En 2013, 92 et 90 % pensent respectivement que le système d'assurance maladie et le système d'assurance vieillesse doivent « *rester essentiellement publics* ». Et 72 % déclarent préférer maintenir le système actuel d'assurance maladie plutôt que de rompre le principe de solidarité en faisant davantage cotiser les personnes qui coûtent plus cher, ou en ciblant les prestations sur les personnes atteintes de maladies graves.

“ (...) Français demeurent très attachés au caractère public et à la visée universaliste de la Sécurité sociale. ”

Au total, c'est à une forme « *d'exemplarité* » (Grobbon, 2014) du modèle social national que les Français semblent adhérer. 80 % d'entre eux sont du reste d'accord avec l'affirmation selon laquelle le système de sécurité sociale français « *peut servir de modèle à d'autres pays* ». Cette bonne opinion est assez consensuelle, peu clivée par des caractéristiques comme le genre, l'âge, le niveau de diplôme, la profession et le niveau de revenus ou la dépendance aux aides sociales. Le statut d'emploi joue davantage : on valorise plus volontiers le modèle social national quand on est salarié du public ; ce qui suggère que l'attachement à la Sécurité sociale n'est pas lié au seul degré de vulnérabilité sociale.

Des attentes grandissantes en termes d'efficacité et de conditionnalité des prestations sociales

Si les trois quarts des Français estiment aujourd'hui que la Sécurité sociale « fournit un niveau de protection suffisant », son efficacité n'en est pas moins questionnée, tout particulièrement depuis la crise économique de 2008. En 2013, 85 % des répondants au baromètre Drees considèrent ainsi que « les dépenses sont trop élevées car le système n'est pas bien géré ». Et en 2014, 67 % pensent que le système de protection sociale « coûte trop cher à la société ». Cette dernière affirmation est plus prononcée parmi les actifs et les bénéficiaires de prestations familiales. En tant que cotisants ou ayants droit, ils sont probablement plus sensibles à l'effectivité des politiques sociales (*i.e.*, le fait de toucher les « bons » publics et de limiter les abus) et à leur efficience (*i.e.*, le fait d'atteindre ces objectifs en employant au mieux les ressources disponibles) ⁽²⁾.

Les opinions sur l'impact économique du financement de la protection sociale sont plus partagées. En 2014, 51 % des Français croient qu'il alourdit la dette publique et freine la sortie de crise. À l'inverse, 45 % considèrent que la Sécurité sociale amortit les effets de la crise économique. Cette dernière opinion, en recul de six points depuis 2009, ne varie cependant pas en fonction des revenus. Et elle n'est qu'un peu plus marquée chez les chômeurs, les retraités et les bénéficiaires du RSA; ce qui confirme que le soutien à la Sécurité sociale ne dépend pas uniquement de la propension à en bénéficier.

Surtout, depuis 2010, les Français sont de plus en plus nombreux à trouver que les prestations sociales devraient être réservées à ceux qui cotisent (Grobon et Perron-Bailly, 2015). Cette tendance concerne d'abord les retraites et les allocations chômage, dont 50 et 44 % des Français pensent respectivement qu'elles ne devraient bénéficier qu'aux cotisants (voir graphique 1) soit, dans les deux cas, une augmentation de vingt points entre 2010 et 2014. L'augmentation est plus modérée, mais réelle, de l'ordre de dix points, pour les allocations familiales et l'assurance maladie. Près d'un quart des Français trouvent qu'il faudrait les accorder seulement aux personnes ayant cotisé.

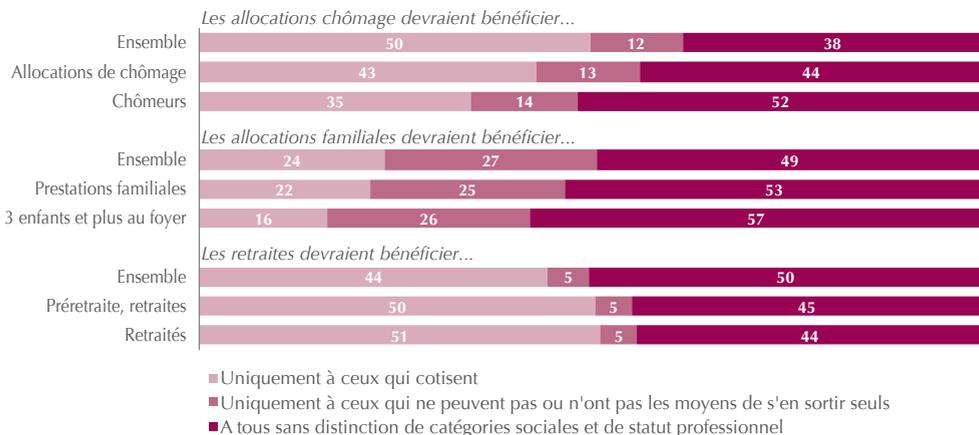
La part des Français considérant que les allocations sociales devraient bénéficier à tous étant stable de 2004 à 2008-2010, on peut lire dans le récent recul du soutien aux prestations universelles une conséquence directe de la Grande Récession. En temps de crise économique, l'opinion devient moins généreuse. Elle adopte une conception plus étroite de la justice sociale, davantage fondée sur le principe d'une stricte réciprocité entre contributions et rétributions que sur la reconnaissance inconditionnelle des besoins. Ne sont alors considérées comme bénéficiaires légitimes de la solidarité collective que les personnes apportant une contribution suffisante à l'économie ⁽³⁾.

Ce constat peut être affiné. Les chercheurs en sciences sociales ont montré de longue date que les individus expriment facilement des opinions désintéressées quand on leur pose des questions un peu abstraites mais qu'ils défendent leurs

intérêts matériels lorsque les questions comportent des enjeux qui les concernent personnellement. Il faut donc distinguer entre une adhésion très générale aux politiques sociales et les préférences individuelles à l'égard de telle ou telle mesure des programmes sociaux (Kumlin, 2007). Le baromètre Drees documente précisément la composition des ressources économiques des ménages. Le graphique 1 permet d'évaluer l'impact des intérêts personnels sur les opinions concernant l'universalité de différentes prestations. Sans surprise, les individus sont moins enclins que la moyenne à réserver aux cotisants des prestations dont ils bénéficient eux-mêmes. C'est typiquement le cas des personnes au chômage : 50 % des enquêtés pensent que les allocations chômage ne devraient profiter qu'aux cotisants, contre seulement 35 % des chômeurs et 43 % des enquêtés vivant dans un ménage ayant perçu des allocations chômage au cours des douze derniers mois. Mais les bénéficiaires des prestations sociales ne veulent pas pour autant cibler les plus démunis. Ils privilégient au contraire une approche plus universaliste des prestations qui leur sont allouées.

Si les publics les plus vulnérables ne sont pas totalement désintéressés, surtout en temps de crise économique, ils ne sont pas non plus complètement égoïstes et individualistes. On a ici une illustration de ce que les chercheurs appellent un « *policy feedback* » : les politiques sociales affectent les ressources matérielles et transforment les cadres de pensée des individus (Pierson, 1993). En l'occurrence, le fait de bénéficier de certaines aides sociales rend plus sensible à leur caractère universel.

Graphique 1. Opinions des Français sur l'universalité de différentes prestations sociales en 2014 (en %)



Source : ministères chargés des Affaires sociales et de la Santé, *Baromètre IFOP/BVA pour la Drees, 2014*.

Note de lecture : 44 % des enquêtés pensent que les retraites ne devraient bénéficier qu'aux cotisants. C'est le cas de 51 % des retraités et de 50 % des enquêtés vivant dans un ménage ayant perçu une pension de retraite ou de préretraite au cours des douze derniers mois.

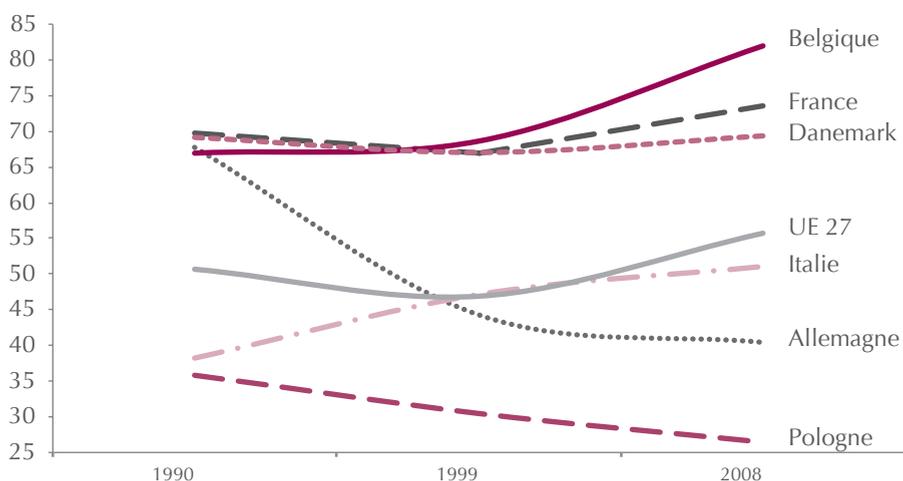
Les Français et la Sécurité sociale, une exception européenne ?

Des Français plus confiants que leurs voisins européens dans le système de sécurité sociale

Examinons maintenant les transformations sur le plus long terme des opinions des Français à propos de la Sécurité sociale. L'enquête sur les Valeurs des Européens (European Values Study) constitue ici une source d'information précieuse ⁽⁴⁾. Elle interroge depuis 1990 le degré de confiance dans différentes institutions publiques. Le graphique 2 met en évidence l'évolution du pourcentage d'individus qui déclarent accorder une « grande confiance » et une « certaine confiance » au système de sécurité sociale en France, dans plusieurs autres pays d'Europe et à l'échelle de l'Union européenne (à 27). Les résultats infirment largement la thèse d'un sentiment de défiance à l'égard de la Sécurité sociale : près des trois quarts des Français interrogés en 2008 lui accordent une confiance importante ⁽⁵⁾.

Cette confiance des Français est loin de se contracter. Elle tend même à progresser entre 1999 et 2008, aussi bien en France que dans l'ensemble de l'UE. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les Français donneraient moins de crédit à leurs institutions publiques que les autres Européens, ils se situent ici bien au-dessus de la moyenne européenne. La confiance des Français dans la Sécurité sociale excède de beaucoup celle de leurs voisins allemands, laquelle a d'ailleurs fortement chuté après la réunification. Elle surclasse même légèrement celle des Danois, dont le système de protection sociale est pourtant souvent présenté comme de meilleure qualité, et n'est devancée que par la Belgique ⁽⁶⁾.

Graphique 2. Évolution de la confiance dans la Sécurité sociale en Europe depuis 1990 (en %)



Source: *European Values Study*, 1990-2008.

Note de lecture : en 2008, 74 % des Français accordent une grande ou une certaine confiance à la Sécurité sociale. À la même date, c'est le cas de 26 % seulement des Polonais.

Les grandes fonctions de la Sécurité sociale plébiscitées par les Européens

Ces résultats convergent avec d'autres enquêtes internationales. Dans le module « Rôle du gouvernement » de l'*International Social Survey Programme (ISSP)* (conduit en 1985, 1990, 1996 et 2006) et dans le module « Attitudes à l'égard de l'État-providence » de la *European Social Survey (ESS)* (réalisé en 2008) ⁽⁷⁾, on demande notamment aux enquêtés quel périmètre de responsabilités devrait être donné à l'État. Dans les deux enquêtes, les grandes fonctions de la Sécurité sociale (protection contre les risques liés à la maladie, la vieillesse, les accidents du travail, le chômage ou la charge d'enfants) sont plébiscitées partout en Europe.

Selon l'ISSP, assurer les soins de santé, garantir un niveau de vie décent pour les personnes âgées et garantir un logement décent pour les démunis sont les fonctions les plus volontiers confiées à l'État. En 2006, respectivement 93, 92 et 86 % des Français considèrent que ces fonctions devraient « *tout à fait* » ou « *probablement incomber à l'État* ». Les Français affichent d'ailleurs ici des niveaux de soutien proches de la moyenne européenne (97, 97 et 85 %). L'assurance d'un niveau de vie décent pour les chômeurs et la garantie d'un emploi pour tous sont moins mentionnées, avec respectivement 68 % en France (vs 74 % en Europe) et 64 % (vs 76). Ces deux responsabilités sont d'ailleurs moins soutenues en 2006 qu'en 1996, probablement en lien avec le durcissement du marché du travail et la montée en puissance des discours insistant sur la responsabilité personnelle des chômeurs.

L'ESS de 2008 livre des résultats analogues. Sur une échelle indiquant le degré auquel un domaine devrait relever de la responsabilité de l'État (de 0 pour « *pas du tout* » à 10 pour « *entièrement* »), le fait de garantir les soins médicaux adaptés aux malades (8 en France vs 8,6 % en Europe), un niveau de vie convenable aux personnes âgées (8 vs 8,5 %) et un congé payé pour les gens qui doivent temporairement s'occuper de malades dans leur famille (7,2 vs 7,8 %) réalisent des scores particulièrement importants au niveau européen. Les moyennes nationales sont moins fortes, mais tout de même élevées, pour la garantie d'un niveau de vie convenable aux chômeurs (6,2 vs 7,1 %) et d'un emploi à toute personne qui en veut un (6 vs 6,9 %).

Des Français plutôt critiques vis-à-vis du niveau des prestations sociales et de leurs effets

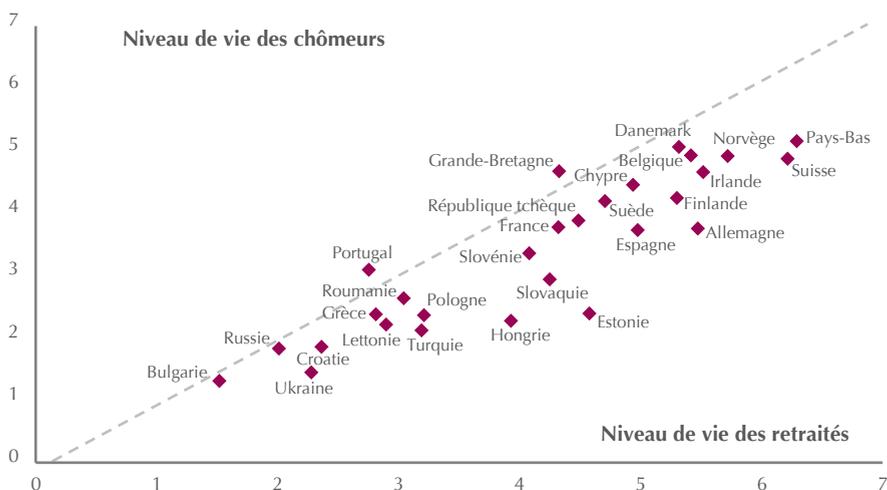
Mais le fait que les Français soient enclins à confier à l'État un périmètre de fonctions sociales très étendu n'implique pas qu'ils soient satisfaits des prestations délivrées. La question de l'efficacité et de la qualité de l'État-providence fait l'objet d'une attention croissante de la part des chercheurs en sciences sociales. Certains y voient aujourd'hui l'une des conditions de sa légitimité et de sa soutenabilité (Svallfors, 2013 ; Roosma *et al.* 2014).

“ (...) le fait que les Français soient enclins à confier à l'État un périmètre de fonctions sociales très étendu n'implique pas qu'ils soient satisfaits des prestations délivrées. ”

L'ESS de 2008 permet de mieux comprendre comment les performances des politiques sociales sont évaluées. Il était notamment demandé aux enquêtés d'apprécier le niveau de vie des retraités et celui des chômeurs dans leur pays, selon qu'ils les trouvent extrêmement mauvais (0) ou extrêmement bons (10). Le graphique 3 montre de fortes disparités entre pays. C'est dans les pays nordiques, où les dépenses sociales sont parmi les plus élevées d'Europe, que l'on rencontre les niveaux de satisfaction les plus importants. Les notes sont bien plus basses dans l'est et le sud de l'Europe. La France affiche des notes très moyennes, qui traduisent sans doute le sentiment que les montants des allocations chômage et des pensions de retraites ne sont pas suffisants.

L'ESS interroge encore les effets des prestations sociales sur l'économie et sur la société. Les Français apparaissent là aussi un peu plus critiques que la moyenne. Ils sont par exemple assez nombreux à être d'accord avec les idées suivantes : les prestations sociales « font peser une trop lourde charge sur l'économie » (53 % en France vs 36 en Europe); elles « encouragent des ressortissants d'autres pays à venir vivre ici » (72 vs 49 %), ou encore, elles « rendent les gens paresseux » (49 vs 39 %). Le soutien des Français n'est donc pas tout d'un bloc. La forte adhésion aux principes et aux objectifs de la protection sociale semble se teinter d'opinions plus nuancées sur les conséquences dysfonctionnelles des politiques sociales.

Graphique 3. Opinions sur le niveau de vie des retraités et des chômeurs en 2008



Source: *European Social Survey*, 2008.

Note de lecture : sur une échelle de 0 à 10, les Français donnent en moyenne une note de 4,3 au niveau de vie des retraités et une note de 3,8 à celui des chômeurs.

Dans les enquêtes d'opinion menées avant les années 1980, la Sécurité sociale bénéficiait d'une très forte notoriété en France (Aron-Schnapper, 1989) et les Européens étaient plus attachés à un État-providence susceptible de les protéger

des risques sociaux qu'à un État interventionniste mettant en place des politiques égalitaristes (Borre, 1995). Ces constats sont encore largement valables. Pour autant, si la crise économique ne remet pas en question ce soutien populaire, elle n'est pas sans effets corrosifs. On voit ainsi se développer une conception moins inclusive de la protection sociale et des droits sociaux. Dans l'opinion publique, l'économie morale de la solidarité et de l'universalité, qui a présidé à la naissance de l'État-providence en Europe, semble céder un peu de terrain à des normes d'efficacité, de réciprocité économique et d'obligations conditionnelles à l'égard de ceux qui cotisent.

À quel point faut-il s'en inquiéter? Plusieurs théoriciens de l'opinion publique considèrent que celle-ci s'autorégule à la manière d'un thermostat, en réclamant par exemple plus d'État en temps de crise et moins d'État en période de prospérité économique (Erikson *et al.* 2002). La poussée des opinions favorables à des prestations sociales réservées aux cotisants serait ainsi un épiphénomène. L'opinion retrouverait son attachement profond à des allocations universelles une fois les conditions économiques devenues plus favorables. Bien sûr, les politiques publiques n'ont pas la même plasticité et il peut se révéler difficile de revenir sur la remise en cause de l'universalité de certaines prestations ⁽⁸⁾. Il reste que la popularité de la Sécurité sociale est aujourd'hui solidement enracinée dans l'opinion et que ceci constitue sans doute l'un des remparts les plus solides face au désengagement de l'État en matière de protection sociale (Pierson, 1994).

Notes

1 – Pour une présentation de ce baromètre : <http://www.drees.sante.gouv.fr/le-barometre-d-opinion-de-la-drees,11136.html>

2 – Sur cette distinction, voir Rothstein, 1998.

3 – En Europe, la remise en cause de l'universalité des prestations se traduit aussi par la tentation d'exclure des ayants droit les individus qui ne font pas partie du même groupe d'appartenance. Les politistes et les sociologues parlent de chauvinisme social (*welfare chauvinism*) pour désigner l'idée, propre à l'extrême-droite, selon laquelle la protection sociale devrait être limitée à ceux qui partagent une même origine ethnique (Kitschelt, 1997 ; Waal *et al.*, 2010).

4 – Pour une présentation des objectifs et de la méthodologie, voir <http://www.europeanvaluesstudy.eu> et <http://valeurs-france.upmf-grenoble.fr>

5 – C'est aussi le cas pour le système de santé (80 % de confiants) et le système d'enseignement (76 %). La confiance dans l'administration est un peu en retrait (60 %). Voir sur ce point Gonthier, 2011.

6 – Un clivage géographique sépare les pays d'Europe de l'Est, où l'absence de confiance est souvent majoritaire, et le reste de l'Europe, plus confiante dans la sécurité sociale. Quelques pays font exception à cette tendance : les Estoniens et les Lettons sont très confiants, les Grecs très peu confiants, les Suédois plutôt dans la moyenne basse.

7 – Pour l'ESS, voir <http://www.europeansocialsurvey.org> et <http://ess.sciencespo.com>. Pour l'ISSP, voir <http://www.issp.org> et <http://www.issp-france.fr>.

8 – Comme l'a fait par exemple le gouvernement Hollande en octobre 2014, en ciblant les allocations familiales sur les ménages modestes et moyens.

Bibliographie

- Algan Y. et Cahuc P., 2007, *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris, Éditions rue d'Ulm.
- Armigeon K. et Bonoli G. (dir.), 2006, *The Politics of Post-Industrial Welfare States: Adapting Post-War Social Policies to New Social Risks*, Londres-New York, Routledge.

- Aron-Schnapper D., 1989, *La révolution invisible. Recherches sur la diffusion de la connaissance en matière de sécurité sociale*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale.
- Borre O., 1995, « **Beliefs and the Scope of Government** », in Borre O. et Scarbrough E., *The Scope of Government*, Oxford-New York, Oxford University Press, p. 367-387.
- Crozier M., Huntington S. et Watanuki J., 1975, *Crisis of Democracy*, New York, New York University Press.
- Duval J., 2007, *Le mythe du « trou de la Sécu »*, Paris, Liber-Raisons d'Agir.
- Erikson R. R., Mac Kuen M. et Stimson J. A., 2002, *The Macro Polity*, New York, Cambridge University Press.
- Gonthier F., 2008, « **Justice sociale et action publique. Des principes à leur mise en œuvre** », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 949-950, Paris, La Documentation française; 2011, « **Quel rôle de l'État? Lutte contre les inégalités et intervention dans l'économie** », in Forsé M. et Galland O., *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Armand Colin, p. 234-244.
- Grobon S. et Perron-Bailly E., 2015, « **Préoccupés par la précarité, les Français pensent que le système de protection sociale doit évoluer** », in *Synthèse des résultats Baromètre d'opinion Drees 2014*.
- Grobon S., 2014, « **Inquiets de la montée des inégalités, les Français restent attachés à leur système de protection sociale** », in *Synthèse des résultats Baromètre d'opinion Drees 2013*.
- Kitschelt H., 1997, *The Radical Right in Western Europe: A Comparative Analysis*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- Kumlin S., 2007, « **The Welfare State: Values, Policy Preferences, and Performance Evaluations** », in Dalton R. J. et Lingemann H.-D., *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 362-382.
- Pierson P., 1993, « When Effect Becomes Cause: Policy Feedback and Political Change », *World Politics*, 45-04, p. 595-628.
- Pierson P., 1994, *Dismantling the Welfare State?: Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Roosma F., Van Oorschot W. et Gelissen J., 2014, « **The Preferred Role and Perceived Performance of the Welfare State: European Welfare Attitudes from a Multidimensional Perspective** », *Social Science Research*, vol. 44, p. 200-210.
- Rosanvallon P., 1981, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil.
- Rothstein B., 1998, *Just Institutions Matter. The Moral and Political Logic of the Universal Welfare State*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Svallfors S., 2013, « **Government quality, egalitarianism, and attitudes to taxes and social spending: a European comparison** », *European Political Science Review*, vol. 5, n° 03, p. 363-380.
- Taylor-Gooby P. (dir.), 2005, *New Risks, New Welfare: The Transformation of the European Welfare State*, Oxford-New York, Oxford University Press.
- Waal J. van der, Achterberg P., Houtman D., Koster W. et Manevska K., 2010, « **'Some are more equal than others': economic egalitarianism and welfare chauvinism in the Netherlands** », *Journal of European Social Policy*, vol. 20, n° 4, p. 350-363.